



# Programme d'assistance aux services de garderie

## Suggestions pour remanier le programme

### Introduction

Le Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick se réjouit de l'occasion de contribuer au remaniement proposé du Programme d'assistance aux services de garderie (le « Programme ») du gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB).

Veillez noter qu'en raison des contraintes de temps, le Conseil n'a pu consulter la population de la province dans le cadre de la rédaction des présentes observations. Les commentaires figurant dans la présente sont fondés sur des discussions que les membres du Conseil ont eues jusqu'à maintenant sur les services de garde au Nouveau-Brunswick. Nous encourageons aussi le personnel de la Division du développement de la petite enfance du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance à consulter les intervenants (en particulier les familles qui bénéficient du Programme, ainsi que les familles qui pourraient y être admissibles ou non admissibles, si celui-ci est remanié) avant de mettre en oeuvre des changements.

Nous recommandons également à la Division de tenir compte des commentaires sur le Programme qu'ont fournis les parents et les enfants à la Commission d'étude sur les services de garde, lesquels se trouvent dans le rapport final de la Commission intitulé *Valoriser les enfants, les familles et les services de garderie éducatifs*. Le rapport suggère également de tenir un forum de la Commission d'étude sur les services de garde afin de discuter des constatations et des recommandations du rapport. Cela pourrait être l'occasion d'engager les intervenants avant de procéder à tout changement au Programme.

Enfin, nous vous prions de noter que les services de garde seront un point à l'ordre du jour de la réunion que le Conseil tiendra à la mi-octobre. Des employées du Conseil seront disponibles après la présente rencontre afin de participer à tout entretien de suivi concernant le remaniement du Programme.

### Renseignements généraux

Le Conseil a recommandé que le gouvernement considère l'apprentissage et la garde des jeunes enfants comme une forme d'infrastructure et qu'il accroisse ses investissements dans ce secteur. Accroître l'investissement public permettrait de faire la transition d'un secteur des services hétérogènes et axés sur le marché vers des services de garde et d'éducation de la petite enfance dynamiques, réceptifs, accessibles, abordables et de haute qualité.

### Remaniement du PASG

Le Conseil offre les suggestions suivantes pour remanier le Programme tout en maintenant sa position à savoir que le gouvernement doit envisager d'apporter des changements systémiques de haut niveau au secteur.

- Si l'investissement du gouvernement dans les subventions pour services de garderie demeure au niveau actuel, déterminer si les taux de subvention moins élevés améliorent réellement l'accès aux familles dans les tranches de revenus plus élevées admissibles (c.-à-d. déterminer si une subvention de moins d'un dollar par jour fait vraiment la différence entre la capacité d'une famille d'avoir accès ou de ne pas avoir accès à des services de

garderie). Déterminer si le Programme aurait une incidence plus importante si le seuil d'approbation était abaissé et que les taux étaient augmentés pour les familles qui demeurent admissibles. L'augmentation des taux pourrait considérablement alléger le fardeau financier de ces familles. Elle pourrait également faire des services de garderie une option viable pour les familles qui sont admissibles au Programme, mais qui n'y ont pas recours actuellement parce qu'elles ne peuvent se permettre de payer le reste des coûts.

- Si l'investissement du gouvernement dans les subventions pour services de garderie augmente, déterminer lequel des scénarios suivants permettra à un plus grand nombre de familles d'avoir accès aux services : 1) maintenir le seuil d'approbation actuel et augmenter les taux; 2) élever le seuil d'approbation et maintenir les taux à leur niveau actuel.
- Explorer la possibilité de permettre aux parents ou tuteurs d'utiliser la prestation du Programme plus d'une fois pour la recherche d'emploi. Réintégrer le marché du travail peut être difficile; certaines personnes pourraient devoir le quitter et le réintégrer un certain nombre de fois avant de trouver un emploi qui répond à leurs besoins et qui offre un salaire qui leur permet de subsister.
- Déterminer s'il serait utile de prolonger de trois à six mois la durée de la subvention pour services de garderie destinée aux élèves de l'école secondaire qui ont obtenu leur diplôme (c.-à-d. déterminer si oui ou non la plupart des bénéficiaires se trouvent un emploi en trois mois).
- Définir un plus grand nombre de déductions admissibles qui peuvent être prises en compte dans l'évaluation du revenu familial. Par exemple :
  - dépenses exceptionnelles récentes ou à venir (soins médicaux, déménagement, coûts liés à une rupture avec un conjoint ou au départ du foyer familial);

- paiement d'arriérés à Habitation NB, Énergie NB, etc.;
- la taille de la famille et les enfants supplémentaires en garderie.

### **Promotion**

Le remaniement offre une occasion idéale d'améliorer la promotion du Programme. Nous encourageons la production de matériel promotionnel axé sur les besoins de la clientèle (p. ex. des brochures, une page Web) et accessible pour les personnes dont les compétences en littératie et en numératie sont limitées. Il est également recommandé d'élaborer une stratégie visant à sensibiliser davantage les parents et les tuteurs aux avantages du Programme. Un calculateur en ligne pourrait être utile pour aider les parents et les tuteurs à déterminer leur admissibilité au Programme et, le cas échéant, les prestations auxquelles ils ont droit.

Parce que ce programme est fondé sur le revenu et administré par le ministère du Développement social et, dans certains cas, s'adresse à des personnes qui traversent des périodes difficiles (p. ex. être en chômage, assumer des responsabilités parentales tout en suivant des études secondaires), il faut veiller tout particulièrement à atténuer la honte ou l'humiliation ressentie par les clients qui y ont recours. Cette considération est également importante pour les employés du GNB qui agissent en tant que premiers points de contact pour les personnes qui veulent obtenir de l'information au sujet du Programme. Un formulaire de demande en ligne pourrait accroître l'accessibilité réelle ou perçue du Programme.

Veillez noter que, dans son rapport final, la Commission d'étude sur les services de garde appuie les suggestions relatives au calculateur en ligne et au formulaire de demande en ligne.